



La sécurité pendant les voyages d'affaires.

Corporate Travel Insurance^{CTI} est un ensemble complet de prestations d'assurance et de services qui vous permet de protéger vos collaborateurs pendant leur voyage d'affaires, de couvrir les frais de voyage et frais médicaux imprévisibles et qui vous garantit le respect de votre devoir d'assistance en tant qu'employeur.

Nous vous proposons désormais aussi des couvertures d'assurance à court terme pour des événements, des congrès ou des manifestations d'entreprises, à destination de vos collaborateurs internes et externes ou de vos hôtes venus de l'étranger.

Que vous propose Corporate Travel Insurance^{CTI}?

Un suivi personnel

Bienvenue chez l'ERV. Notre équipe Voyages d'affaires se fera un plaisir d'assurer votre suivi personnel et individuel.

Une qualité du service

Les interlocuteurs compétents de l'ERV vous garantissent la meilleure qualité du service, la flexibilité ainsi qu'un règlement des dommages rapide et sans complications.

Une couverture d'assurance adaptée aux besoins

Chez nous, vous obtenez une solution d'assurance adaptée exactement aux besoins de votre entreprise, sans suppléments superflus.

Une centrale d'appels d'urgence 24 heures sur 24

Par une gestion des crises professionnelle, notre ligne d'assistance 24 heures sur 24 garantit une aide rapide à toute heure – dans le monde entier.

Une assistance médicale

En cas d'urgence, une équipe de spécialistes expérimentés apporte son soutien dans l'organisation des soins médicaux sur place et/ou le rapatriement des malades.

Des informations concernant le voyage, une aide administrative et des services

Nous soutenons vos collaborateurs avant et pendant leur voyage d'affaires via notre portail Internet www.companytip.de par des informations utiles sur les voyages.

Pourquoi une assurance voyages d'affaires est-elle importante?

Devoir d'assistance de l'employeur

Dans le cadre de son devoir d'assistance, l'employeur doit prendre des mesures appropriées visant à protéger la santé de ses employés. Si vous ne prenez pas les dispositions nécessaires pour la couverture d'assurance et l'assistance de vos collaborateurs pendant leurs voyages d'affaires, cela peut nuire à votre image de marque, voire entraîner des demandes de réparation et de lourdes charges financières.

Protection des collaborateurs et du capital humain

L'un des principaux risques pour les entreprises (en particulier pour les PME) réside dans le fait que le savoir et les relations d'affaires reposent sur les épaules d'un petit nombre de personnes clés. Ces acteurs clés sont très souvent en voyages d'affaires et quotidiennement exposés aux risques d'accident ou de maladie. En cas d'urgence, ils ont besoin d'une assistance professionnelle.

Frais médicaux en dehors de la Suisse

Dans certains pays (p.ex. États-Unis, Canada, Australie, Japon), les frais médicaux et frais d'hospitalisation peuvent être extrêmement élevés. Dans de tels cas, la couverture de l'assurance de base obligatoire ne suffit pas.

Problèmes et frais imprévus

Outre les accidents et maladies, une annulation, un retard de vol ou la perte de bagages peut également sensiblement influencer les coûts d'un voyage d'affaires et donc nuire à sa rentabilité.

Protection contre les prétentions en responsabilité civile

Les dommages de responsabilité civile peuvent occasionner des coûts énormes voire, en cas d'absence de protection, ruiner les collaborateurs et l'entreprise.

Préservation des intérêts juridiques

En dehors de leur activité professionnelle également, les collaborateurs doivent avoir la certitude que leurs intérêts juridiques sont représentés en toute compétence et que les frais judiciaires éventuels seront supportés par l'assureur.

Dommages sur des véhicules loués

Les collaborateurs en voyage d'affaires se voient souvent confrontés à des factures de franchise élevées en cas de dommages résultant d'événements casco ou de vol sur des véhicules loués.

Quelles prestations sont incluses dans Corporate Travel Insurance^{CTI}?

	ECONOMY	BUSINESS	PREMIUM
Frais d'annulation Si le voyage n'est pas effectué (maladie, accident, décès etc.)	5000.–	20 000.–	60 000.–
Retard aérien Prise en charge des frais supplémentaires en cas de vol de correspondance manqué	500.–	1000.–	2000.–
Aide SOS/protection contre les crises/assistance médicale Transport à l'hôpital	illimité	illimité	illimité
Rapatriement au lieu de domicile	illimité	illimité	illimité
Rapatriement en cas de décès	illimité	illimité	illimité
Frais de recherches et de sauvetage	50 000.–	50 000.–	50 000.–
Visite des proches à l'hôpital (max. 2 personnes)	frais effectifs	frais effectifs	frais effectifs
Frais supplémentaires du retour non prévu	vol en classe économique	vol en classe business	vol en classe business
Frais de voyage pour le collaborateur de remplacement	vol en classe économique	vol en classe business	vol en classe business
Coûts d'enterrement	–	–	10 000.–
Coûts supplémentaires en cas de séjour stationnaire	–	–	100.– par jour
Frais médicaux dans le monde entier Assurance complémentaire frais médicaux à l'étranger	500 000.–	2 000 000.–	illimité
Capital en cas d'accident En cas de décès	100 000.–	200 000.–	1 000 000.–
En cas d'invalidité	200 000.–	400 000.–	2 000 000.–
Exclusion de franchise pour véhicules de location Prise en charge de la franchise de l'assurance casco et vol	1000.–	5000.–	10 000.–
Bagages Vol, détérioration et perte	–	10 000.–	20 000.–
Livraison tardive	–	2000.–	2000.–
Protection juridique pour voyages d'affaires Protection juridique à l'étranger	–	250 000.–	500 000.–
Responsabilité civile pour voyages d'affaires Responsabilité civile à l'étranger	–	2 000 000.–	5 000 000.–
Prestations gratuites	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Service 24 heures sur 24/365 jours ✓ Service d'informations médicales ✓ Avance de frais en cas de perte ou de vol de moyens de paiement à l'étranger ✓ Portail d'informations en ligne concernant le voyage, le pays où doit être effectué le voyage, la sécurité et les soins médicaux ✓ Organisation du blocage des téléphones portables, cartes de crédit ou cartes clients ✓ Transmission de notifications aux proches en cas d'urgence ✓ Transfert administratif à une ambassade ou un avocat en cas d'urgence ✓ Information des entreprises de transports et des hôtels en cas de retard 		

GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE

Frais d'annulation Si le voyage n'est pas effectué en raison de l'annulation du rendez-vous d'affaires par le partenaire commercial	2000.–
---	--------

Sommes maximales assurées en CHF et par personne.

Proposition d'assurance pour Corporate Travel Insurance^{CTI}

Informations concernant le proposant/le preneur d'assurance

Nom de la société	Branche
Rue/numéro	Code postal/localité
Nombre de voyageurs	Nombre de journées de voyage/an
Interlocuteur	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur Titre
	Département
Nom	Prénom
Téléphone	E-mail

Garantie d'assurance souhaitée (cochez la case correspondante)

ECONOMY BUSINESS PREMIUM Garantie supplémentaire

Prise d'effet de l'assurance souhaitée (date)

Etendue de la garantie

Nombre de journées de voyage/an	ECONOMY	BUSINESS	PREMIUM	GARANTIE SUPPL. *	Prime annuelle
<input type="checkbox"/> Personne indiv.	150.–	300.–	600.–	200.–	
<input type="checkbox"/> Max. 250	625.–	1250.–	2000.–	500.–	
<input type="checkbox"/> Max. 500	1250.–	2500.–	4000.–	1000.–	
<input type="checkbox"/> Max. 750	1875.–	3750.–	6000.–	1500.–	
<input type="checkbox"/> Max. 1000	2500.–	5000.–	8000.–	2000.–	
<input type="checkbox"/> Max. 1500	3750.–	7500.–	12 000.–	2500.–	
<input type="checkbox"/> Max. 2000	4800.–	9000.–	15 000.–	4000.–	
<input type="checkbox"/> Max. 2500	5750.–	11 000.–	17 500.–	6500.–	
<input type="checkbox"/> Plus de 2500	Demande auprès de l'ERV				

* Possible uniquement en combinaison avec Economy, Business ou Premium.

Toutes les primes annuelles en CHF et avec timbre fédéral inclus. Etat septembre 2017. Modifications de prestations et primes réservées.

Le proposant certifie que toutes les déclarations faites ci-dessus sont complètes, exactes et conformes à la vérité. Il prend note qu'en cas de violation de l'obligation de déclarer, la Compagnie est en droit, conformément à l'article 6 de la loi sur le contrat d'assurance, de résilier le contrat et de refuser le paiement des prestations ou de demander le remboursement des prestations déjà versées. Il déclare, d'autre part, avoir reçu un exemplaire des Conditions générales d'assurance (CGA) déterminantes, ainsi que le document «Informations sur votre assurance» et les informations dues par l'intermédiaire d'assurance en vertu de l'article 45 de la loi sur la surveillance des assurances; il prend note qu'il reste lié par la proposition d'assurance durant 14 jours, à moins qu'un délai plus court n'ait été fixé pour l'acceptation de la proposition, et s'engage à payer la prime en cas de conclusion du contrat d'assurance.

Lieu _____ Date _____ Signature du proposant _____

Seulement pour usage interne

Numéro de l'intermédiaire

Nom

Nom de la société

Rue/numéro

Code postal/localité

Autres informations (remarques, questions, souhaits particuliers)



Que coûte Corporate Travel Insurance^{CTI}?

La prime est calculée sur la base du volume des voyages d'affaires d'une entreprise. Les tarifs correspondants figurent sur le formulaire de proposition.

Pourquoi les produits de l'ERV sont-ils de plus en plus demandés pour les voyages d'affaires?

Gestion des risques professionnelle

Nous sommes non seulement en mesure de vous fournir des solutions d'assurance, des informations et des services – nous vous aidons également en cas de situation très difficile. Une gestion internationale des risques avec des spécialistes expérimentés est déterminante en cas d'urgence. (www.international-assistance.group.com).

Des produits innovants

L'ERV était le premier assureur en Suisse à proposer une couverture supplémentaire pour l'annulation des rendez-vous d'affaires par les partenaires commerciaux.

Des conseils utiles dans la préparation du voyage

Le portail Internet d'informations exclusives www.companytip.de vous renseigne sur les actuelles conditions concernant le voyage, le pays où doit être effectué le voyage, la sécurité et les soins médicaux, afin de permettre une préparation optimale au voyage.

Réseau international

L'ERV Bâle est membre du groupe d'assurance voyage leader en Europe www.etig.com. Nous pouvons à tout moment faire appel à un réseau de sociétés affiliées dans le monde entier.

Grande flexibilité

Corporate Travel Insurance^{CTI} est un système modulaire extrêmement flexible par lequel nous pouvons pratiquement couvrir tous vos besoins d'assurance avec un seul produit.

Expérience de longue date

L'ERV compte depuis 1919 parmi les premiers assureurs voyages suisses. Notre expérience de longue date et notre compétence professionnelle vous seront bénéfiques en cas de dommage.

La présente brochure ne fait que résumer les prestations d'assurance. Elle ne comprend pas le texte intégral ni toutes les prises en charge, conditions et exclusions des contrats d'assurance proposés. Le contrat d'assurance proprement dit et les Conditions générales d'assurance (CGA) E495 restent déterminants dans tous les cas.

Etat septembre 2017. Modifications de prestations et primes réservées.

Assurances spéciales

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement sur nos autres modules de produits.

Régions en crise

L'ERV est en mesure, dans le cadre des possibilités d'une organisation civile, d'inclure les régions en crise dans un contrat d'assurance voyage d'affaires. Pour assurer une tarification adaptée aux besoins, les destinations ainsi que le volume de voyages doivent être déclarés au préalable.

Voyages privés

Des voyages privés peuvent être inclus dans le contrat d'assurance voyage d'affaires pour certaines catégories de personnel.

Fringe benefits

L'ERV offre à vos employés, en combinaison avec une assurance voyage d'affaires, des fringe benefits généreux. Vos collaborateurs profitent de conditions préférentielles sur toute notre gamme de produits.

Frais médicaux/Assurance pour hôtes étrangers

Protection pour vos hôtes venant de l'étranger en cas de maladie et d'accident. L'assurance couvre les médicaments, les visites chez le docteur et les traitements hospitaliers ainsi que le transport d'urgence avec assistance médicale au lieu de domicile à l'étranger et le rapatriement au dernier domicile en cas de décès. Nous proposons des solutions annuelles à court et long terme assorties de couvertures complémentaires ou de coûts globaux (p. ex. voyages d'affaires, manifestations d'entreprises, événements et congrès, autres manifestations).

Dépannage de véhicule à moteur pour véhicules loués à l'étranger

Vous avez la possibilité d'inclure le module Dépannage de véhicule à moteur dans le contrat d'assurance voyage. Cette protection est valable pour tous les véhicules circulant à l'étranger (voitures de tourisme). Sont assurées les suites d'accidents de voiture, de pannes ou de vol de véhicule, p. ex. les coûts de remorquage, le service dépannage sur place et les coûts pour la poursuite du voyage.

EUROPÉENNE ASSURANCES VOYAGES SA, ST. ALBAN-ANLAGE 56
CASE POSTALE, CH-4002 BÂLE, TÉL. 058 275 22 10, FAX 058 275 26 76
CTI@ERV.CH, WWW.ERV.CH/CTI

 ETIG – MEMBER OF THE EUROPEAN TRAVEL INSURANCE GROUP
THE LARGEST TRAVEL INSURERS ASSOCIATION IN EUROPE

E491-1-300-09.17



Corporate Travel Insurance^{CTI}

Votre couverture sur mesure pour

- ✓ voyages d'affaires
- ✓ événements
- ✓ congrès
- ✓ manifestations d'entreprises

Sans franchise

EUROPÉENNE
ASSURANCES VOYAGES SA
CASE POSTALE
4002 BÂLE



Geschäftsantwortsendung Invia commerciale-risposta

Envoi commercial-réponse

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

 **ERV**
Votre assurance voyage